

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie La Floraison Inc.	Numéro de permis 2007506	Date d'inspection Le 05 décembre 2023	
Nom de l'établissement Garderie La Floraison		Numéro de téléphone (506) 855-5987	
Adresse 1-140 Botsford Street Moncton NB E1C 4X5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
51(2) Dès que les circonstances le permettent, l'exploitant d'un établissement agréé in- forme le ministre ainsi que le parent ou le tuteur de l'enfant ayant subi l'un quelconque des incidents énumérés au paragraphe (1) et s'assure que le parent ou le tuteur signe le rapport d'incident pour attester qu'il en a été mis au courant.	51(2)	24 nov. 2023	05 déc. 2023
Commentaires : La lacune est maintenant conforme. Une discussion a eu lieu à ce sujet.			
51(3) L'exploitant d'un établissement agréé : a) verse une copie du rapport au dossier de l'enfant.	51(3)(a)	24 nov. 2023	05 déc. 2023
Commentaires : La lacune est maintenant conforme. Une discussion a eu lieu à ce sujet.			
51(3) L'exploitant d'un établissement agréé : b) en remet une copie au parent ou au tuteur.	51(3)(b)	24 nov. 2023	05 déc. 2023
Commentaires : La lacune est maintenant conforme. Une discussion a eu lieu à ce sujet.			
51(3) L'exploitant d'un établissement agréé : c) transmet l'original au ministre dans les vingt-quatre heures suivant l'incident.	51(3)(c)	24 nov. 2023	05 déc. 2023
Commentaires : La lacune est maintenant conforme. Une discussion a eu lieu à ce sujet.			
Commentaires généraux			
Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité a observé une activité dirigée (la lecture d'une histoire de Noël; Le petit bonhomme de pain d'épice), des questions ouvertes ont été posées aux enfants pendant la lecture et des jeux libres à l'intérieur.			

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 07 décembre 2023

Date

original signé par
Leslie Detchevery

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 07 décembre 2023

Date